

## Arthrite et assurance privée : pour que ça fonctionne, au travail

Les personnes atteintes d'arthrite s'intéressent de plus en plus au fonctionnement de l'assurance privée, surtout depuis qu'une réforme est en cours dans ce secteur particulier. Ce n'est une surprise pour personne étant donné que 23 millions de Canadiennes et Canadiens dépendent de régimes privés d'assurance-maladie pour le remboursement de leurs médicaments essentiels.



**Dans ce numéro du Mensuel JointHealth<sup>TM</sup>, nous examinons de plus près l'équilibre assurance privée et arthrite, dans le milieu du travail.**

## Soutenir l'arthrite de 9 à 5 : une bonne affaire

Un milieu de travail qui englobe les besoins des personnes atteintes d'arthrite et offre des régimes privés d'assurance-maladie comportant l'accès en temps opportun aux médicaments, c'est excellent pour les affaires. Et voici pourquoi :

- Cela favorise la réduction de la prévalence de l'arthrite et les restrictions au travail et améliore la qualité de vie au travail pour les employés atteints d'arthrite ou à risque d'en souffrir un jour
  - L'arthrite, la cause la plus fréquente d'incapacité au travail au Canada, se déclare généralement entre 35 et 50 ans, soit pendant les années de travail les plus productives.
- Cela réduit les pertes économiques de l'économie canadienne
  - L'impact du coût de l'arthrite sur l'économie canadienne est de l'ordre de 6,4 milliards \$, annuellement. Les journées de travail perdues pour cause d'incapacité de longue durée comptent pour environ les deux tiers de ce total.
- Cela augmente la taille du bassin de candidatures
  - Lorsqu'un employeur collabore avec un assureur privé pour englober la protection de la santé des employés atteints d'une forme d'arthrite inflammatoire (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite, arthrite psoriasique et goutte), il augmente de 2 à 3 pour cent (soit le pourcentage de personnes atteintes d'arthrite

inflammatoire au Canada) la taille du bassin de candidatures pour son entreprise.

- Cela maintient en poste les employés qualifiés et expérimentés atteints d'arthrite, évitant les coûts que nécessitent l'embauche et la formation de nouveaux employés.
  - Dans les dix ans suivant l'apparition de la polyarthrite rhumatoïde (PR), jusqu'à 50 pour cent des personnes atteintes deviennent incapables de travailler si la maladie n'est pas traitée ou est incorrectement traitée.
- Cela joue un rôle essentiel dans le renforcement de la main-d'œuvre et de l'économie canadienne
  - Une personne sur 100, soit environ 300 000 Canadiennes et Canadiens, souffre de PR. Environ un travailleur sur 136 est atteint de PR, et les prévisions indiquent que cette statistique passera à un travailleur sur 68. De même, un Canadien sur six souffre d'arthrose et ce chiffre évoluera à un sur trois, d'ici 2020. En tenant compte des besoins de ces travailleurs, la main-d'œuvre demeurera plus stable, régulière et locale.



# Comprendre les obstacles que pose l'arthrite au travail

Vous souffrez d'arthrite et c'est difficile pour vous au travail. La fatigue, la douleur, le stress, la dépression, tous ces obstacles vous paraissent insurmontables et semblent se lier pour freiner votre productivité et limiter votre capacité à respecter les échéances. Cette situation vous est-elle familière ? À ces obstacles s'en ajoutent d'autres qui souvent forcent les employés atteints d'arthrite à quitter le marché du travail plus tôt que prévu pour un congé d'invalidité de longue durée ou une incapacité de travail définitive. En dépit de l'importance de parler des défis particuliers liés à l'arthrite au travail, des études récentes indiquent que les employés atteints d'arthrite n'en parlent pas à leur employeur, de peur que cette révélation n'entraîne la discrimination ou la perte de leur emploi.



## Obstacles physiques

- ▶ Type de travail – un travail exigeant physiquement qui demande de soulever de lourdes charges et de rester longtemps debout entraîne de la tension musculaire
- ▶ Nature de l'arthrite – des poussées imprévisibles de la maladie rendent la planification difficile



## Obstacles psychologiques

- ▶ Des poussées soudaines de la maladie entraînent des changements métaboliques et d'autres modifications dans l'organisme qui peuvent augmenter les niveaux d'inflammation et mener à la dépression
- ▶ Comment la personne fait face à l'arthrite dont elle souffre – se déteste, faible estime de soi, hausse de la dépendance vis-à-vis les collègues de travail, ressent le besoin de surcompenser

Dre Diane Lacaille, du centre Arthrite-recherche Canada, a réalisé des études pour déterminer quels facteurs en milieu de travail sont étroitement liés au risque d'incapacité de travail de six mois ou plus. Elle a constaté qu'un travail exigeant physiquement, peu d'autonomie (c'est-à-dire peu de contrôle sur le rythme de travail et la façon d'exécuter les tâches) et un faible soutien des collègues de travail entraînaient l'aggravation des symptômes de l'arthrite et comptaient pour beaucoup dans les périodes prolongées d'absentéisme.

## Sensibiliser les assureurs privés

Au nom de ses membres, abonnés et visiteurs JointHealth™, le comité ACE entretient en contact avec les compagnies d'assurance privées qui sont ouvertes à en apprendre plus sur l'arthrite et son impact sur les lieux de travail. À la fin d'avril, le comité ACE et son partenaire scientifique, le centre Arthrite-recherche Canada (ARC), présenteront un atelier sur l'arthrite, dans le cadre de la Conférence sur les sinistres organisée à Québec par l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP).

Cette présentation s'inscrit dans le cadre de notre objectif de cette année visant à faire mieux comprendre l'arthrite et son impact aux assureurs privés, conseillers, promoteurs de régimes (employeurs) et membres de régimes privés (employés). La collectivité arthritique doit collaborer avec les parties intéressées du secteur privé de l'assurance afin de s'assurer que les stratégies ayant pour objectif de faire des économies soutiennent également la prestation de soins de qualité aux patients en adoptant une approche holistique pour tous les facteurs de coûts du système.

Des études réalisées par le centre ARC ont indiqué que le traitement précoce avec des médicaments appropriés peut réduire les coûts associés à l'arthrite à court et à long terme, la cause de la majeure partie des réclamations pour incapacité au travail. Bien souvent, le traitement ou le médicament appropriés contre l'arthrite peuvent faire la différence entre l'incapacité définitive ou le retour à une vie presque normale.

*Selon Dre Diane Lacaille, dépenser 25 000 \$ par année pour un médicament biologique qui gèrera la PR peut sembler prohibitif, mais seulement si l'employeur ne tient pas compte du coût de la maladie elle-même, soit la baisse de productivité, le paiement de prestations d'invalidité et la perte d'un employé compétent ou précieux pour l'entreprise et qui devra être remplacé et recyclé dans un autre emploi. Tout bien considéré, le coût du médicament peut sembler alors un bon investissement.*

Grâce à des programmes d'éducation, le comité ACE souhaite dialoguer avec les assureurs privés, leurs conseillers et les promoteurs de régimes afin d'élaborer des politiques en matière de régimes d'assurance-maladie offrant à un employé (ou à un membre de sa famille) atteint d'arthrite le remboursement de médicaments jugés indispensables par son médecin pour le maintenir au travail et lui éviter des séjours à l'hôpital ou une incapacité de courte ou de longue durée. Idéalement, tout comme leurs collègues de travail, les personnes atteintes d'arthrite peuvent mener des vies productives et subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

## La réforme des régimes d'assurance privés : quel en est l'impact pour les employés atteints d'arthrite ?

Le paysage de l'assurance privée au Canada est en évolution. Les travailleurs canadiens atteints d'arthrite font état de difficultés en matière de remboursement des médicaments contre l'arthrite, comme par exemple :

**Gestion de cas** des demandes de remboursement de médicaments – révision du plan de traitement proposé par le médecin pour s'assurer qu'il est « raisonnable »; identification de traitements alternatifs, surveillance de la fidélité au traitement; limite/diminution du remboursement.

**Réseaux de pharmacies prioritaires** – exige l'achat de médicaments dans des pharmacies spécifiques, une difficulté réelle pour les personnes arthritiques à mobilité réduite.

**Substitution thérapeutique** – remplacement d'un médicament par un autre par un professionnel de la santé autre que le prescripteur.

**Remboursement selon le prix de référence** – exige de l'employé qu'il débourse la différence entre le prix du médicament prescrit par son médecin et un autre médicament comparable figurant à la liste de son régime d'assurance-maladie complémentaire.

**Processus d'autorisation spéciale** – certains médicaments d'ordonnance sélectionnés ne seront remboursés par le régime d'assurance-maladie que si la personne répond à des critères spécifiques. Les critères sont souvent jugés trop restrictifs et le processus d'approbation, trop long. Que ce soit la trop grande restriction ou les délais trop importants, le processus d'autorisation spéciale peut souvent compromettre le traitement optimal des employés atteints d'arthrite.

## Quel est le rôle des compagnies d'assurance-maladie privées et de leurs conseillers ?

Avec une meilleure compréhension de l'arthrite en milieu de travail, les assureurs privés et leurs conseillers peuvent fournir des régimes offrant un accès en temps opportun aux médicaments qui permettent au bénéficiaire de recevoir les soins qu'il nécessite pour maintenir sa productivité tout en réduisant les coûts globaux, y compris ceux, importants, liés à l'absentéisme et au présentéisme.



Selon le bulletin Benefits Canada, l'absentéisme survient lorsqu'un employé ne se présente pas au travail. En revanche, on parle de présentéisme lorsque l'employé est présent physiquement au travail mais distrait par des problèmes physiques ou émotionnels, au point de réduire sa productivité.

## Que peuvent faire les employeurs ?

Les employeurs bien au fait des symptômes de l'arthrite (surtout les formes d'arthrite inflammatoire) et de leur gravité sont plus susceptibles de modifier l'environnement de travail en conséquence. Exemples d'assistance à valeur ajoutée que peut offrir un employeur :



### 1. Configuration d'un poste de travail ergonomique

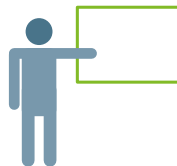
- Offrir un poste de travail adapté : l'employé atteint de PR sera ainsi deux fois et demi moins susceptible de souffrir d'incapacité de travail.

### 2. Horaire flexible

- Permettre à l'employé de travailler à la maison pendant une poussée d'arthrite;
- Laisser de la latitude pour les rendez-vous chez le médecin;
- Permettre le partage d'emploi;
- Permettre les horaires variables, comme le travail le soir ou la fin de semaine.



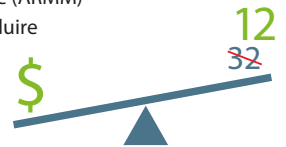
### 3. Sensibiliser les employés et employeurs à l'arthrite pour que tous sachent quels sont les systèmes de soutien disponibles, y compris le régime collectif de l'employé.



Il existe une myriade d'approches sur la façon d'améliorer l'environnement de travail pour les employés atteints d'arthrite et de réduire l'incidence de l'incapacité au travail. Pour en savoir plus, lisez l'article « Travailler avec vous pour améliorer JointHealth™ » dans le numéro d'avril 2013 du mensuel JointHealth™. Consultez également le site du Conseil canadien pour la santé et la vie active au travail en cliquant [ici](#).

### 4. Remboursement amélioré des médicaments prescrits figurant au régime d'assurance-maladie complémentaire

- Les antirhumatismaux modificateurs de la maladie (ARMM) et les médicaments biologiques contribuent à réduire l'inflammation, la douleur, le gonflement, la raideur musculaire et la fatigue et réduisent également de 32 à 12 la moyenne de jours de travail perdus;
- Les médicaments biologiques contribuent à ralentir ou stopper la progression de l'arthrite inflammatoire et préviennent l'incapacité de longue durée. Les employés traités aux médicaments biologiques sont plus productifs et s'absentent moins souvent du travail;
- Des services professionnels paramédicaux comme la physiothérapie et l'ergothérapie contribuent au maintien de la santé physique et mentale de l'employé, lui permettant de maintenir sa productivité et d'inscrire cette façon de faire dans la « culture de l'entreprise ».



### 5. Encourager et maintenir la communication dans les deux sens avec les employés atteints d'arthrite.



## La vaccination. Êtes-vous à jour ?

Événements  
**santé**

Cette année, pour la Semaine mondiale de la vaccination qui se déroule du 24 au 30 avril, le mot d'ordre est : « Vacciner pour un avenir en bonne santé : savoir, vérifier, protéger. »

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis au point la « Boîte à outils pour les affiches de la Semaine mondiale de la vaccination » pour s'assurer que la campagne de sensibilisation de cette année rejoigne les publics du monde entier sur place, dans les bureaux, les écoles ou les centres de santé, et en ligne, via les médias



sociaux. Consultez la boîte à outils à <http://apps.who.int/immunization-week-posters/fr/home/index.html> pour télécharger les affiches de l'OMS.

À la récente rencontre annuelle de l'Association canadienne de rhumatologie, le réseau de diffusion sur l'arthrite a réalisé une entrevue avec Dr Gordon Dow, spécialiste en maladies infectieuses. Dr Dow parle de l'importance de la vaccination et d'opter pour une approche « préventive » plutôt que « réactive » lorsqu'il s'agit de conditions de santé. Voici cinq vaccins recommandés par Dr Dow pour une personne atteinte d'une maladie auto-immune :

1) **Grippe** – chaque automne, à partir de l'âge

de six mois, contribue à prévenir la grippe commune

2) **Vaccin antipneumococcique** – contribue à prévenir la pneumonie

3) **Vaccin contre le tétanos**

4) **Vaccin contre le virus du papillome humain** – peut protéger contre les types de virus du papillome humain pouvant causer la plupart des cancers du col de l'utérus

5) **Vaccin contre l'hépatite A et B** – prévient l'inflammation du foie et les problèmes hépatiques à long terme

Pour visionner l'entrevue complète, visitez le <http://bit.ly/GordonDow>. La vidéo n'est disponible qu'en anglais seulement.

**Bref, pour aller au plus simple, il ne faut pas avoir recours à un vaccin à virus « vivant ».**

# Au sujet d'Arthritis Consumer Experts

## Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à [www.jointhehealth.org](http://www.jointhehealth.org)

## Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de contrebalancer l'influence d'un groupe particulier. ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite.

Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non

financier fourni par une telle organisation.

- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

## Remerciement

ACE remercie Arthrite-recherche Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de JointHealth™.



Arthritis Research Centre of Canada  
Arthrite-recherche Canada

## Reconnaissance de financement

Au cours des 12 derniers mois, le comité ACE a reçu des subventions sans restrictions de la part de : BIOTECanada, Bristol-Myers Squibb Canada, Centre de recherche sur l'arthrite du Canada, Corporation AbbVie, Amgen Canada, GlaxoSmithKline, Hoffman-La Roche Canada Ltée, Instituts de recherche en santé du Canada, Consortium canadien de recherche en rhumatologie, Janssen Inc., Pfizer Canada, Purdue Pharma L.P., Takeda Canada Inc. et l'université de la Colombie-Britannique. ACE a également reçu des dons privés provenant des membres de la collectivité arthritique (personnes souffrant d'arthrite) de partout au Canada. Le comité ACE remercie ces organismes privés et publics de même que les membres de la collectivité arthritique pour leur soutien.



1228 Hamilton Street, Bureau 200 A  
Vancouver, C.-B. V6B 6L2

t: 604.974.1366

e: [feedback@jointhehealth.org](mailto:feedback@jointhehealth.org)  
[www.jointhehealth.org](http://www.jointhehealth.org)

ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

© ACE Planning & Consulting Inc. 2013

## Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ou toute autre publication du comité ACE ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans toute publication du comité ACE.



1228 Hamilton Street, Bureau 200 A, Vancouver, C.-B. V6B 6L2

